Zeitschrift: Rapport sur l'activité du Comité international de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité international de la Croix-Rouge

Band: - (1947-1948)

Rubrik: Activité de l'Agence centrale des prisonniers de guerre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VI. Activité de l'Agence centrale des prisonniers de guerre

Tant que des prisonniers allemands étaient maintenus en captivité, le Service allemand de l'Agence centrale a conservé, à peu de chose près, son activité du temps de guerre.

D'autres pays que l'Allemagne, bien qu'aucun de leurs ressortissants ne fussent prisonniers, continuèrent longtemps après l'armistice à faire appel à l'Agence comme au seul organisme international possédant un fichier nominatif d'ensemble susceptible de leur fournir les informations requises. L'Agence ayant le devoir d'assumer cette activité d'après-guerre, la plupart de ses Services nationaux conservèrent une certaine activité en 1947 et 1948.

Voici pour l'ensemble de l'Agence, les principales données statistiques de juillet 1947 à décembre 1948 :

Courrier (nombre de plis): Arrivée 607.673
Départ 549.281

Personnel 1: Effectif au 30 juin 1947
au 30 juin 1948
92
au 31 décembre 1948 58

SERVICE ALLEMAND

Au début de l'été 1947, le Service allemand comptait encore une centaine de personnes. En ce qui concerne les décès, il avait repris le rôle du Bureau officiel allemand et achevait de mettre sur fiches les renseignements sur les militaires allemands prisonniers ou décédés, et de communiquer ces renseignements à l'Office de liquidation de la Wehrmacht (WAST), à Berlin.

¹ Voir ci-dessus, p. 13.

Depuis lors, le travail de correspondance et d'enquêtes s'est réparti entre trois sections : prisonniers, décès et civils.

a) Prisonniers de guerre

A partir de l'été 1947, l'Agence recevait sous forme de « cartes de capture » des renseignements sur des prisonniers allemands en Pologne, soit 35.000 cartes au 30 juin 1948. Des listes furent établies à Genève et envoyées aux quatre Suchdienste allemands, ainsi qu'à la WAST. Ces renseignements ont permis de répondre à des demandes en souffrance; ils ont en outre fourni la base d'un important travail de recherche et d'enquêtes dans les camps, pour le compte de familles que la poste des prisonniers n'atteignait pas. Ce travail donna dans l'ensemble de bons résultats.

Le Service allemand a poursuivi ses enquêtes relatives à des demandes de libérations, à des prisonniers disparus (à la suite de leur transfert d'une Puissance à une autre, de leur transformation en travailleurs civils ou en toute autre circonstance), ou encore à des restitutions de biens à des prisonniers libérés. En outre, l'Agence a transmis de nombreux documents (procurations et actes divers) que les prisonniers voulaient envoyer à leur famille.

Les demandes au sujet de militaires disparus sur le front de l'Est ont continué d'affluer d'Allemagne (plus de 40.000 de juillet 1947 à décembre 1948). Sans moyens d'investigation dans ce domaine, l'Agence se vit obligée de renvoyer les familles aux Suchdienste allemands.

A la date du 30 juin 1948, le Service allemand avait reçu de France 106.000 cartes signalant des travailleurs civils allemands (prisonniers transformés). Ces travailleurs correspondant librement avec leur famille, l'Agence s'est bornée à fournir ces renseignements aux personnes qui lui en faisaient la demande.

En novembre 1948, le Service allemand de l'Agence recevait encore une centaine de lettres par jour.

b) Décès

Le Service allemand a reçu en 1947 et 1948 et transmis à la WAST des certificats de décès concernant non seulement

des prisonniers décédés, mais aussi des militaires tués au combat en 1944 et 1945. La plupart provenait de France; il en vint aussi de Tchécoslovaquie, de Pologne et de la zone américaine d'occupation en Allemagne. Aucune ne vint de Yougoslavie, en dépit des demandes adressées à la Croix-Rouge yougoslave.

D'une manière générale, la complexité des cas soumis à l'Agence s'est accrue en proportion du temps écoulé depuis l'armistice. Cela ne doit pas surprendre puisqu'il s'agissait presque toujours de militaires disparus, dont les familles avaient en vain recherché les traces.

Un grand nombre de ces enquêtes, concernant des soldats tués au combat ou fusillés en France, s'adressaient aux maires, au ministère des Anciens combattants, et aux délégués du CICR en France. Elles ont souvent donné des résultats positifs. Des recherches menées sur place ont permis de retrouver de nombreuses tombes et de procéder à des exhumations.

Plusieurs enquêtes furent faites auprès de l'Office des tombes allemandes (*Gräberfürsorge*) à Rome ¹, au sujet de militaires tués et enterrés en Italie, ainsi qu'auprès des maires de Tchécoslovaquie.

Toutes les successions reçues à Genève ont été transmises à l'Office de liquidation de la Wehrmacht (WAST), habilitée pour leur remise aux ayants droit. Cette démarche a provoqué souvent des réclamations ou des demandes d'informations complémentaires.

c) Civils

L'Agence centrale a reçu, de juillet 1947 à décembre 1948, près de 25.000 demandes relatives à des civils allemands demeurés en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Yougoslavie ou ou en Prusse orientale. Les enquêtes ont souvent permis de renseigner utilement les familles.

¹ Ce service, composé d'une dizaine d'agents allemands, avait été capturé par l'armée britannique dans l'Italie du Nord en 1945. Sur l'intervention de la délégation du CICR à Rome, ces hommes furent autorisés à reprendre leurs recherches. Ils bénéficièrent alors de subsides du CICR et du Saint-Siège. Quand, à la fin de 1947, ils furent menacés d'être renvoyés en Allemagne avant d'avoir terminé leur tâche, c'est encore au CICR qu'ils durent d'être rattachés à un service du ministère de la Guerre italien, ce qui régla leur situation administrative jusqu'en 1949.

En Pologne, les enquêtes menées auprès de la Croix-Rouge polonaise, des mairies et des camps d'internés, donnèrent dans l'ensemble des résultats satisfaisants.

Des enquêtes furent également faites au sujet des Volksdeutsche en Yougoslavie et en Tchécoslovaquie 1.

Enfin, de nombreuses demandes concernaient la situation des travailleurs civils allemands (prisonniers transformés) en France.

L'activité du Service allemand, du 1er juillet 1947 au 31 décembre 1948, se résume par les chiffres suivants:

SERVICE ITALIEN

Le Service italien, dont l'effectif fut réduit à cinq personnes, a collaboré avec le Bureau officiel italien à Rome ².

Cette collaboration a eu deux objets principaux : l'identification d'Italiens morts en Allemagne durant la guerre et dont les Autorités italiennes ne connaissaient le décès que par témoignages ou par des documents incomplets, voire inexacts ; et la recherche des adresses de familles d'anciens prisonniers auxquels les Puissances détentrices voulaient faire parvenir des objets et des valeurs retirés lors de la capture. Les indications fournies étant fréquemment erronées et l'adresse de famille manquant toujours, la Croix-Rouge italienne n'aurait pu acheminer ces effets sans l'aide de l'Agence.

Le Service italien a pu résoudre plus de 90% des cas qui lui ont été soumis.

De juillet 1947 à décembre 1948, ce Service a reçu 12.500 lettres, en a expédié 11.500, et a établi 17.500 nouvelles fiches.

¹ Voir ci-dessus, p. 69.

² Voir Rapport général du CICR (1939-1947), vol. II, p. 259.

SERVICE « PALESTINE »

Le trafic postal ayant complètement cessé avec la Palestine dès le mois de mai 1948, l'Agence ne tarda pas à recevoir des demandes de nouvelles concernant des habitants de ce pays, ainsi que des messages à leur transmettre. Dès juillet 1948, l'Agence s'adjoignait un Service « Palestine, » chargé d'acheminer les nouvelles familiales de part et d'autre du front de combat, et de recevoir communication des renseignements relatifs aux prisonniers de guerre.

C'est en novembre 1948 que ce Service connut sa plus grande activité. Il avait alors surtout à s'occuper de prisonniers de guerre, soit pour faire des enquêtes, soit pour transmettre des messages. Les listes de prisonniers établies par les Bureaux officiels juif et arabe parvenaient à l'Agence par l'entremise des délégations en Palestine.

Autres Services

Les autres Services, répartis en deux groupes, comptaient 37 collaborateurs au 30 juin 1947, et 17 au 31 décembre 1948. De juillet 1947 à décembre 1948, le nombre des lettres reçues par ces groupes s'est élevé à 89,500; et le nombre des lettres expédiées à 110.000.

Outre la transmission de messages entre Sociétés nationales de la Croix-Rouge (Messages 61), ou de messages télégraphiques entre l'Allemagne et les pays avec lesquels la correspondance n'était pas encore rétablie (Espagne et Japon notamment), signalons l'établissement par ces Services de plus de 10.000 attestations de captivité en mains allemandes, en faveur d'anciens prisonniers yougoslaves et polonais, hébergés depuis l'armistice dans des camps de personnes déplacées en Allemagne.

En octobre 1948, l'Agence a reçu communication de 750 noms de Hongrois, tant prisonniers de guerre que personnes déplacées, et qui étaient décédés en Allemagne.

En novembre 1948, plusieurs centaines de Yougoslaves, Bulgares, Roumains et Albanais, réfugiés politiques en Grèce et émigrant en Amérique et en Australie sous les auspices de l'Organisation internationale des réfugiés, s'adressaient à l'Agence pour faire parvenir des nouvelles à leur famille.